



L'INFOLETTRE DU MOIS DE MARS 2017

Le **Mouvement Europe Écologie Les Verts** est composé de deux collèges : le **Parti politique** structuré de façon hiérarchique, et le **Réseau coopératif** structuré de façon horizontale.

Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)**, cette **infolettre**, destinée aux Coopératrices et Coopérateurs, a pour objectif de présenter les actions passées et à venir.

Nos Infolettres font apparaître la **diversité des points de vue** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.

Bonne lecture !

Le Comité de rédaction

SOMMAIRE

- ▶ **Un bref rappel sur la naissance de la coopérative EELV**
- ▶ **Que s'est-il passé cet hiver?**
- ▶ **Calendrier pour ce printemps**
- ▶ **L'usage de la liberté**

Un bref rappel sur la naissance de la coopérative EELV

Europe Écologie, créée en octobre 2008, n'était à l'origine qu'une alliance d'individualités favorables aux idées écologistes, dont le but était de faire élire un maximum de députés européens en 2009. Ce fut un succès. Quatorze eurodéputés ont été élus, dont Yannick Jadot, José Bové, Michelle Rivasi, Daniel Cohn Bendit, Jean-Paul Bisset, Eva Joly, Karima Delli, Pascal Canfin,... Aucun n'était au parti **Les Verts**, tout en ayant leur soutien.

L'alliance est reconduite pour les élections régionales de mars 2010, et de nombreux adhérents du parti **Les Verts** rejoignent les listes régionales d'**Europe Écologie**, mais l'on y trouve aussi des (ex)adhérents d'autres partis (PS, PCF, CAP21, RPS,...) qui ont une sensibilité écologiste marquée.

Les résultats donnent 263 élus écologistes aux élections régionales et conduisent surtout, dans la plupart des régions, à leur participation aux Conseils régionaux en tant que force d'appoint charnière,

appoint nécessaire pour dégager un vote majoritaire.

C'est le 22 mars 2010, symboliquement 42 ans après l'appel du 22 mars 1968, donc juste après les bons résultats aux élections régionales d'**Europe Écologie**, que Daniel Cohn-Bendit lance un appel pour que le parti **Les Verts** soit dissout et que se construise un nouveau mouvement écologiste par la fusion avec **Europe écologie**.

C'est également dans cet appel, qui a été rédigé collectivement par plusieurs élus d'**Europe Écologie**, mais aussi avec les conseils avisés de Gabriel Cohn-Bendit, que germe l'idée de création d'une coopérative en politique.

Le parti **Les Verts** accepte de se dissoudre et de créer un nouveau mouvement écologiste.

Les négociations sur le fonctionnement de ce mouvement vont aboutir le 13 novembre 2010, avec l'adoption des statuts d'**EELV**, qui innovent en proclamant l'expérimentation d'une structure coopérative en complément de celle traditionnelle d'un parti politique.

En ce 22 mars 2017, symboliquement aussi, c'est le moment pour celles et ceux qui n'ont pas encore cotisé en 2017, de **marquer votre soutien pour 20€ ou 10€ à l'émergence** dans la société française **d'une manière de faire de la politique** en dehors d'un parti politique.

Denis GUENNEAU
Coopérateur EELV
Île-de-France

Que s'est-il passé cet hiver?

- Trois audioconférences du **Comité d'animation du Réseau coopératif**, au cours desquelles ce dernier a travaillé sur différents sujets (actions à mener en 2017, campagne de recrutement de nouveaux coopérateurs, associée aux élections présidentielles et législatives, dépôt d'une motion devant le Conseil fédéral du parti, lancement d'une commission de travail sur notre communication grand public, évolution du Règlement intérieur du **Réseau coopératif**).
- Deux participations au **Groupe d'animation de l'Agora (GADA)**, où nos représentants discutent à parité avec les représentants du Parti pour coordonner nos deux collèges. Cette nouvelle instance du Mouvement EELV prend progressivement ses marques, et elle travaille notamment sur des ambiguïtés dans les fonctionnements des deux collèges qui ne sont pas en cohérence avec les nouveaux statuts d'EELV. Cette instance devrait aussi lancer des actions communes aux deux collèges.
- Une participation au Conseil fédéral du **Parti**, où nos représentants sont présents en tant qu'observateurs. Nous en avons profité pour inviter les 24 membres de **l'Agora** au titre du **Parti**, à nous rejoindre pour un apéritif-débat sur l'avenir du **Mouvement EELV**. Cette invitation n'a pas eu le succès escompté : un seul représentant du **Parti** est venu débattre avec nous, mais cet échange fut riche en échanges de points de vue y compris entre nous.
- La **Coopérative régionale Île-de-France** s'est structurée, venant ainsi rejoindre les régions Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui disposent d'une ligne budgétaire propre. Elle pourra désormais avoir des listes de discussions dédiées aux coopérateurs et coopératrices d'Île de France.

D.G.

Calendrier pour ce printemps

- Campagne de recrutement pour rejoindre le **Réseau coopératif**, associée à la campagne des législatives 2017 ;
- Renouvellement annuel de nos représentants aux instances nationales (CNARC, Conseil Fédéral, Agora, Groupe d'animation de l'Agora) ;
- Participation de nos représentants au Conseil fédéral du parti les 13 et 14 mai à Paris ;
- Participation de nos représentants au Groupe d'animation de l'Agora (GADA) le 24 juin à Paris ;
- Structuration d'autres régions qui sont dans cette démarche (Lorraine, Pays de Loire, autres?).

D.G.

L'usage de la liberté

Quand un gouvernement, même issu du peuple, veut la paix, il se retrouve confronté à un choix difficile :

- Soit il lui donne la liberté, mais les mafias savent très bien profiter de ces libertés et cela devient vite la loi du plus fort. Pourquoi croyez-vous que l'idéal du grand capitalisme consiste en le moins d'État possible, si ce n'est pour appliquer librement leurs choix économiques lucratifs ;
- Soit il lui impose des lois qui surveillent et interdisent tout dérapage, limite toute émergence d'une liberté, avec le risque de faire dérailler la générosité du projet vers un État de plus en plus autoritaire.

Mais le projet peut ne pas être généreux du tout, et cette pratique peut dériver aussi bien vers une dictature de la pire violence que vers la construction bénéfique d'un État stabilisé.

Seule l'histoire pourra distinguer cet autoritarisme généreux d'un autoritarisme dictatorial.

C'est le grand handicap de la liberté, car, quand elle s'applique, les tricheurs savent souvent mieux que les autres l'utiliser à leur profit.

Voilà pourquoi la liberté ne se prend pas, ne s'impose pas, elle s'apprend !

Il ne peut être donné de liberté à celui qui ne sait pas l'utiliser pour le bien de tous mais qui en profite pour opprimer, voler ou tuer. La paix sociale exige que soient privés de liberté ceux qui nuisent à cette paix.

Mais où commence la nuisance ?

Qui juge ? Et nuisance pour qui ? Il faut toujours des lanceurs d'alerte, des manifestants, des révoltés pour réveiller la paix sociale qui ferme tant les yeux sur ses faiblesses.

Un peuple peut se donner cette liberté, mais si elle n'est pas fondée sur un profond sentiment d'altruisme, d'une conscience de la nécessité des différences, des tolérances, des tempérances, cela devient le pire des fléaux.

Alors si nous voulons devenir libres, apprenons à enseigner la liberté autour de nous. C'est quand nous libérerons les autres de leurs habitudes, de ces certitudes qui les enferment, que nous serons le plus libres. La liberté n'est pas un état mais un changement d'état, la plus belle liberté est celle qu'on enseigne aux autres.

Alain Persat
Coopérateur EELV
Marseille

Pour le Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)